



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Essai Discovery: pourquoi n'est ce pas une étude européenne ?

Question écrite n° 29872

## Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'étude *Discovery*. Le Gouvernement a vanté les mérites d'une étude incontestable à venir et qui permettrait d'apporter des réponses concernant l'efficacité comparée des traitements actuellement disponibles contre le covid-19. M. le député souhaite donc savoir comment le Gouvernement explique qu'un seul des 750 patients déjà inclus dans l'essai *Discovery* piloté par l'Inserm ne soit pas Français, alors que cet essai clinique, qui teste quatre stratégies thérapeutiques contre la covid-19, vise le recrutement de 3 200 patients à l'échelle européenne. Comment expliquer cet écart entre le discours gouvernemental et la réalité ? Par ailleurs, que compte faire le Gouvernement pour remédier à cette situation extrêmement fâcheuse qui déstabilise fortement la confiance des citoyens vis-à-vis de la parole publique ? Il lui demande des précisions sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29872

**Rubrique :** Recherche et innovation

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mai 2020](#), page 3638

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)